

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DE BUREAU
DU 07 OCTOBRE 2013**

Présents : Samuel Rozenberg, Dominique Cosson, Brigitte Duminy, Françoise Vallade, Daniel Poisson-Girard. Claire Malti et Agnès Verdier pour le point 1.

Excusés : Christian Cloarec, Jean-Pierre Fèvre.

Séance ouverte à 18 h 15.

POINT 1 : FRAIS LIES AU STAGE DE MAITRE-ASSISTANT PREVU POUR AGNES

Ce point non prévu à l'ordre du jour est traité en premier du fait qu'Agnès et Claire ont cours à 18h30.

Agnès expose que ce stage n'a plus lieu au siège de la FFB à St Coud mais en Provence. Compte tenu de son handicap et des dates les frais liés au transport de sa voiture personnelle en train auto-couchettes ainsi que ceux de l'hébergement s'élèveraient à 1 300€. Ainsi demande-t-elle que le club en prenne 50% à sa charge. Agnès remet les devis justificatifs au Président-Trésorier.

Le Bureau donne son accord pour la prise en charge de l'hébergement sur présentation des justificatifs des frais réels.

**POINT 2 : ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DE LA VALLEE DE LA MARNE DU 15/10/2013 –
MOTION DE CONFIANCE**

A l'ordre du jour étaient joints les documents liés à ce point ; ils ont été également consultables en ligne sur le site du club au fur et à mesure de leur parution.

Après un rappel de la chronologie et de l'ambiance dans laquelle ont été traités les points majeurs par le bureau du Comité (congé du bailleur, conditions du déménagement et travaux pour le nouveau local, fin du club à la gestion opaque dirigé par Mme Challiez,...), des nombreuses contestations argumentées de plusieurs présidents de clubs ainsi que les réponses pour le moins imprécises du Président du Comité aux questions d'un groupe de bridgeurs, il ressort que la gestion du Comité depuis deux ans a manqué de transparence et a été trop souvent anti-démocratique, éléments indispensables dans ce type d'association.

Le bureau est d'accord pour que le Président du club ne renouvelle pas sa confiance au bureau du Comité.

NB : Samuel décalera au lundi les cours du mercredi 16/10 du fait de la visite du président de la FFB dans les locaux du club de l'ABC à Saint Maur.

POINT 3 : SUPPRESSION DU POSTE D'ENSEIGNANT REMUNERE

Du fait de la baisse de plus de 50% des inscriptions d'élèves, Samuel a contacté le Président de l'USF pour voir les conditions dans lesquelles pourraient se faire la suppression du poste d'enseignant rémunéré. Cela pourrait se traduire par un licenciement économique pour Claire. Le coût des frais assumés alors par le club n'a pas encore été envisagé.

En réponse à une question d'Agnès si la création d'un poste d'enseignant rémunéré serait possible, nouvel effectif important d'élèves par exemple, il lui a été précisé que ce serait un dossier difficile à monter.

POINT 4 : MICROS-ORDINATEURS

Samuel essaie de voir si l'ancien micro-ordinateur, sous Windows XP, pourrait fonctionner. Par ailleurs une vérification du fonctionnement d'internet est à faire avec FREE.

Les arbitres et Daniel doivent continuer à se familiariser avec l'utilisation du logiciel de dépouillement des résultats issus des Bridgemate.

POINT 5 : TOURNOIS SIMULTANES

Faisant suite à la consultation des membres en septembre et du rejet d'une majorité de joueurs des tournois Rondes Société Générale les 2 Trophées du Voyage par mois sont maintenus.

La salle étant occupée par les Echecs le vendredi soir, il ne serait pas possible d'y transférer le tournoi du mardi afin d'y avoir plus de joueurs.

POINT 6 : JOKER

Dominique fera circuler une feuille afin de connaître les disponibilités des jokers volontaires. Dès connaissance de ce calendrier ce dispositif sera proposé aux joueurs.

POINT 7 : ATTRIBUTIONS DES POINTS GRATIFIANTS

Daniel doit rédiger la procédure de fonctionnement pour examen par le bureau.

POINT 8 : COURRIER AU M. LE SENATEUR MAIRE

Comme suite aux doléances concernant l'insuffisance des locaux actuels du club exprimées par plusieurs joueurs à M. le Sénateur-Maire lors de leur rencontre à la journée des associations 2013 celui-ci a demandé qu'un courrier lui soit adressé.

Daniel propose d'en rédiger un projet pour examen par le bureau, à voir si ce courrier est à faire de concert avec le Scrable et les Echecs ?

POINT 9 : PARTIE LIBRE DU MARDI APRES MIDI

Elles se dérouleront de 15h à 18h.

Samuel demande des volontaires pour le remplacer en cas d'obligations autres. Un calendrier sera établi à la prochaine réunion de bureau.

POINT 10 : CALENDRIER D'ARBITRAGE EN OCTODRE

Ce sera Samuel pour tous les tournois.

POINT 11 : TOURNOI FESTIF DU 02/11

Daniel en aura la charge.

POINT 12 : DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2014

Elle serait reportée au samedi 29/03/14.

Le tournoi du samedi 01/03 serait maintenu, celui du 05/04/14 serait alors annulé.

Samuel consultera les Echecs pour avoir leur accord.

L'ordre du jour étant épuisé le Président clos la séance à 20h00

PROCHAIN BUREAU : Jeudi 07/11/13 à 18h

Le secrétaire

Daniel Poisson-Girard